

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Tenue le vendredi 26 mai 2023 Palais des congrès de Montréal (salle 524-BC)

1. Ouverture de l'assemblée

Le Dr Alain Papineau, président du Collège québécois des médecins de famille (CQMF) et de l'assemblée, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par la Dre Geneviève Bois, appuyée par le Dr Nebojsa Kovacina; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle des membres – 3 juin 2022

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 3 juin 2022 est proposée par le Dr Martin Lemieux et appuyée par la Dre Joanie Rinfret; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président

Le Dr Alain Papineau situe l'action du CQMF, mise en œuvre par ses comités et groupes de travail, en lien avec les buts et les objectifs de son plan stratégique qu'il commente brièvement.

Le président attire l'attention des membres sur les faits saillants de 2022 où le CQMF se positionnera favorablement en présentant un mémoire en commission parlementaire dans le cadre des auditions particulières sur le projet de loi n° 11. Il souligne le 10^e anniversaire du mentorat qui se traduit par 21 dyades en cours et 76 mentorés-es depuis 2016. Il fait aussi état de la 3^e édition du *Symposium sur les innovations* du CQMF, couronné de succès une fois de plus, et de son action continue à travers la *Table des dragons*, fort appréciée des parties prenantes du continuum de l'innovation en première ligne. Il mentionne également la participation du CQMF au *Chantier sur l'accès à un médecin et la cessation d'exercice* du Collège des médecins du Québec (CMQ).

Le président salue le travail de son conseil d'administration qui a procédé à l'étude des 50 propositions du *Plan santé* du ministre de la Santé, Christian Dubé. Quatre (4) axes, soit la valorisation, la pertinence des soins, l'innovation et l'interprofessionnalisme, où l'expertise terrain du CQMF est incontournable, sont abordés dans la stratégie de représentation déployée par le CQMF auprès des instances du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et auprès du cabinet du ministre.

En matière de **représentation**, les démarches auprès du cabinet du ministre de la Santé ont permis d'être entendus en commission parlementaire; la rencontre avec le sous-ministre adjoint à la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) du MSSS, le Dr Stéphane Bergeron, a ouvert sur plusieurs occasions de présenter *Choisir avec soin Québec*, piloté par le CQMF, auprès d'intervenantes et d'intervenants clés du réseau. La coprésidente et le coprésident du comité permanent sur la valorisation ont aussi été rencontrés. Le Dr Papineau mentionne qu'en ce qui a trait à l'innovation en première ligne, le CQMF entretient d'excellents liens avec le MSSS à travers les nombreuses implications des membres de son groupe de travail sur l'innovation en médecine de famille auprès des différents paliers du ministère. En conclusion, le président est fier de souligner que le CQMF se positionne favorablement auprès du cabinet du ministre de la Santé parmi les partenaires comme le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM).

Bien que la **pertinence des soins** soit à l'ordre du jour depuis un bon moment au CQMF, le Dr Papineau précise qu'il est sain de se questionner en la matière d'où le forum des leaders d'avril 2023 sur la pertinence et sa place au sein du CQMF. Il fait état d'une initiative originale qui a donné lieu à une activité de formation destinée aux journalistes portant sur la surutilisation des ressources intitulée Excès de tests et de traitements en santé : vérités et conséquences — Le journalisme et la communication scientifique font partie de la solution! et de la Journée CQMF 2023 : Pour des soins pertinents au bénéfice des patientes et patients se déroulant sous ce thème.

Concernant la **réforme en éducation**, le président du CQMF siège à deux comités l'un au CMQ et l'autre au CMFC. La réforme de l'enseignement en médecine de famille mènera à un nouveau programme de trois (3) ans qui connaîtra une implantation progressive à partir de 2027. C'est l'objectif prévu.

Le président poursuit en se réjouissant des bonnes relations du CQMF avec ses partenaires et salue le travail de soutien et de formation fourni par les différents comités et groupes de travail du CQMF, soit les comités de la relève, de programme de mentorat, des prix et de certification et les groupes de travail sur la santé et l'environnement, les meilleures pratiques, l'innovation en médecine de famille et la communauté de pratique des médecins en CHSLD (CPMC). Il informe qu'en outre le programme de formation *Pour une pratique éclairée* a outillé 193 personnes au cours de l'année et *Urgences en pratique familiale*, 163. Le président rappelle que le CQMF est régi par des politiques de gouvernance aux processus clairs et rigoureux en faisant référence à ses quatre (4) comités de gouvernance.

Le Dr Papineau conclut sa présentation en réitérant que l'adhésion au CQMF est un investissement dans le soutien, dans la promotion et dans l'avancement de la médecine de famille, et ce, vers l'adoption de meilleures pratiques.

5. Rapport financier

Le Dr Jessy Boilard, trésorier, relate les faits saillants de l'exercice financier au 31 décembre 2022.

A. États financiers vérifiés au 31 décembre 2022

REVENUS 2022 PAR RAPPORT À 2021

Le Dr Boilard rapporte une diminution des revenus en 2022 (± 110 000 \$) liée principalement à des revenus de cotisation à la baisse et à des revenus d'inscription au compte de 2021 — revenus non existants en 2022.

DÉPENSES 2022 PAR RAPPORT À 2021

Le Dr Boilard annonce l'augmentation des charges (dépenses) en 2022 attribuable aux facteurs suivants :

- Hausse des charges sociales (salaires)
- Dépenses d'activités → événements en personne en 2022 par rapport à plus d'événements virtuels en 2021
- Augmentation des dépenses liées aux réunions et aux représentations
- Charge absorbée en matière de taxes non remboursables

RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE

Le Dr Boilard annonce que l'année 2022 se solde avec un surplus chiffré à 280 486 \$ expliqué par des fonds reçus de *Choisir avec soin Canada* (300 000 \$ – promesse exigée par l'Association médicale du Québec au moment de sa dissolution : que ces fonds soient remis à l'organisme responsable de la campagne Choisir avec soin Québec). Le Dr Boilard affirme que sans ces fonds, le portrait financier des résultats de fin d'année aurait affiché un déficit de près de 20 000 \$.

Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2023

Proposition relative aux vérificateurs pour l'année financière 2023

« QUE la firme Gosselin et Associés soit nommée vérificateurs externes pour l'année financière 2023 »

Proposée par : Dre Marie Hayes Appuyée par : Dr René Wittmer

Proposition acceptée à l'unanimité – aucun membre ne demande le vote

6. Élection des administratrices et administrateurs

Le Dr Alain Papineau présente les candidatures aux sièges soumis en élection et poursuit avec la motion suivante :

Proposition

« QUE les quatre (4) candidates et candidats proposés aux postes d'administratrice et d'administrateur soient élus »

Dr Jessy Boilard; Dre Geneviève Bois; Dre Élise Boulanger; Dr Christian Rheault

Proposée par : Dre Caroline Laberge Appuyée par : Dr Louis-Xavier D'Aoust

Proposition acceptée à l'unanimité – aucun membre ne demande le vote

À la suite de l'élection, le Dr Papineau invite les administratrices et administrateurs qui composent le conseil d'administration 2023-2024 à se lever parmi l'assemblée qui les applaudit. Les membres du conseil d'administration du CQMF sont :

Dr Alain Papineau; Dre Geneviève Bois; Dr Jessy Boilard; Dre Élise Boulanger; Dr Frantz-Daniel LaFortune; Dr Martin Lemieux; Dre Anne-Frédérick McKenzie; Dr Christian Rheault; Dre Joanie Rinfret; Mme Nicole Cloutier, directrice générale

Le Dr Papineau salue le départ de la Dre Chloé Courteau-Vézina, à titre d'administratrice, en la remerciant sincèrement pour son engagement et son dévouement infaillible à servir le CQMF.

7. Mot du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

Le Dr Michael Green, président désigné du conseil d'administration du CMFC, s'adresse brièvement à l'auditoire et présente le nouveau directeur général et chef de la direction du CMFC, le Dr Lawrence Loh.

Dans un premier temps, le Dr Loh rend hommage aux médecins de famille pour leurs efforts inlassables à prendre soin de leurs patientes et patients, et cela, contre vents et marées. La profession est aux prises avec des défis croissants d'où l'importance pour le CMFC d'être à l'écoute de ses membres. Des séances de discussion ouvertes se tiennent ainsi depuis avril. Les questions qui reviennent portent sur le *Projet sur les finalités d'apprentissage*, les mesures prises par le CMFC alors que la discipline est mise à l'épreuve et la manière dont il intervient auprès du gouvernement pour défendre les intérêts des médecins de famille.

Le Dr Loh poursuit en expliquant que le CMFC est rendu à la deuxième phase de la mise en œuvre des recommandations du *Projet sur les finalités d'apprentissage*; ce projet qui met l'accent sur la réforme de la formation en médecine de famille en vue de renforcer la globalité de la formation en résidence.

Il conclut son propos sur le statut d'organisation nationale bilingue du CMFC en mentionnant les efforts continus déployés en ce sens, ajoutant au sujet de la traduction du contenu des examens que le CMFC analyse attentivement les recommandations du CMQ dans le but de continuer à améliorer la qualité des examens en français.

8. Levée de la séance

Le Dr Papineau remercie les membres de leur participation et déclare la séance levée.